

INTÉRESSÉE PAR UN ACCOUCHEMENT À DOMICILE?

Parlez-en à votre sage-femme ou autre professionnel de la santé!

Ces personnes doivent se référer aux meilleures données disponibles pour vous informer et vous guider dans votre choix. Discutez des bénéfices et risques des différents lieux de naissance avec eux.

Entre autres :

- taux d'interventions et de complications pour vous et votre nouveau-né associés aux différents lieux de naissance;
- raisons possibles de transfert vers un médecin et durée du transport vers l'hôpital désigné;
- équipement et compétences des sages-femmes pour la gestion des urgences, et collaboration avec l'équipe d'obstétrique au besoin.

L'étude comparative sur les accouchements à domicile est disponible auprès de votre sage-femme. Le document contient les références des diverses études citées dans ce dépliant ainsi que des précisions concernant la planification d'un accouchement à domicile assistés par des sages-femmes.



Pour plus d'information

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur le suivi de grossesse avec une sage-femme et un accouchement à domicile, assistez à une des soirées d'information offertes régulièrement à la Maison de naissance de l'Estrie ou au point de services sages-femmes de Granby.

Si vous avez déjà un suivi de grossesse avec une sage-femme, profitez de vos rendez-vous pour poser vos questions et discuter ouvertement de vos préférences concernant votre lieu d'accouchement. Votre sage-femme pourra vous accompagner dans vos choix.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

Maison de naissance de l'Estrie

65, rue de la Croix
Sherbrooke (Québec)
J1C 0M2

819 780-2220,
poste 47500

1 866 525-2323 (sans frais)

Point de service sages- femmes

363, rue Notre-Dame
Granby (Québec)
J2G 3L4

450 375-8000,
poste 66319

santeestrie.qc.ca/sage-femme



Maison de naissance de l'Estrie - Sage-Famille

Auteur

Maison de naissance de l'Estrie

Révision et mise en page

Service des communications, Direction des ressources humaines,
des communications et des affaires juridiques

© Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie
- Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, 2019

santeestrie.qc.ca

Novembre 2019

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie - Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec

LA SÉCURITÉ DES ACCOUCHEMENTS À DOMICILE

Renseignements
pour faire un choix éclairé



SERVICES SAGES-FEMMES ET ACCOUCHEMENTS À DOMICILE

Depuis 1999, les sages-femmes font parties des professionnelles de la santé employées par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour effectuer des suivis de grossesse, des accouchements et des suivis postnataux de façon personnalisée et sécuritaire. Les services sont couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec. En Estrie, les sages-femmes font partie du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Les sages-femmes sont les seules professionnelles de la santé qui offrent trois choix de lieu de naissance, soit le domicile, la maison de naissance ou l'hôpital. Depuis 2005, les sages-femmes du Québec peuvent légalement accompagner les femmes qui désirent accoucher à domicile.

Pour le domicile, le taux d'accouchement spontané (sans aucune intervention médicale) est d'environ 80 % pour un premier bébé et de 97 % pour le deuxième.

Association ontarienne des sages-femmes, 2016

SÉCURITÉ DES ACCOUCHEMENTS À DOMICILE

Une étude comparative a été complétée en 2018* quant aux statistiques et conclusions d'études réalisées à l'étranger en lien avec la sécurité des accouchements. Dans celles-ci, la pratique sage-femme est semblable à celle du Québec, et les sages-femmes sont des professionnelles autonomes, expertes des grossesses et accouchement normaux, ont une formation reconnue et certifiée, possèdent des assurances professionnelles et collaborent efficacement avec un centre hospitalier pour les cas de transfert vers un médecin.

Ces études réalisées au Canada, en Angleterre, aux Pays-Bas, dans les pays scandinaves et en Nouvelle-Zélande, ne montrent aucune différence dans le risque de mortalité néonatale entre le domicile, la maison de naissance et l'hôpital pour les femmes en santé et à faible risque.

Comparés aux accouchements prévus en centre hospitalier avec des médecins ou des sages-femmes, les accouchements à domicile ou en maison de naissance sont associés à moins de césariennes, de péridurales, de ventouses, de forceps, d'épisiotomies, de stimulations artificielles du travail, d'hémorragies postnatales et de déchirures sévères.

*Source : Revue de littérature sur la sécurité des accouchements à domicile, Julie Ouellet, 2018



ÉTAPES POUR UN ACCOUCHEMENT À DOMICILE

Avant l'accouchement, les sages-femmes valident la conformité de votre domicile en lien avec des critères de sécurité, apportent le matériel médical nécessaire et s'assurent que vous et votre enfant à venir êtes en bonne santé avant le début du travail.

Durant l'accouchement, les sages-femmes vous accompagnent dans cet événement important de votre vie et s'assurent du bien-être fœtal et du déroulement normal de la naissance. Au même titre que le personnel hospitalier, elles sont formées pour la gestion des urgences maternelles et néonatales.

Après l'accouchement, les sages-femmes effectuent une surveillance de la mère et du bébé durant les trois premières heures. Elles effectuent ensuite trois visites à votre domicile pour s'assurer du déroulement normal de la période postnatale et vous soutenir dans l'allaitement ou tout autre défi que cette nouvelle vie amène.